

GRAPHEAL BIENTÔT EN PHASE CLINIQUE

J.-B.A.

L'entreprise créée en avril 2019, par Vincent Bouchiat et deux cofondateurs a déjà remporté plusieurs prix grâce à sa solution de pansement intelligent. La société est suivie par Medicalps et installée dans les locaux du CNRS.

Grapheal a le vent en poupe. Si elle a déjà remporté des prix, comme les Innotrophées, l'équipe de la société menée par Vincent Bouchiat, l'un des co-fondateurs de l'entreprise et chercheur au CNRS, vient d'obtenir le troisième prix du concours de start-up EDF-Pulse, avec 30 000 € à la clé.

Actuellement hébergés par le CNRS, Vincent Bouchiat et ses trois collègues développent un pansement intelligent dédié aux diabétiques.

Les plaies de ces patients peuvent être sujettes à des inflammations chroniques, c'est-à-dire qu'elles ne guérissent pas en six semaines, ce qui provoque des infections pouvant mener, dans le pire des cas, à l'amputation. Ainsi, l'équipe de Grapheal développe un pansement permettant de faire un suivi de la blessure en temps réel.

« Nous utilisons le graphène, un matériau carboné qui est très fin. Nous l'appliquons comme un vernis sur une feuille polymère de plastique », détaille le physicien Vincent Bouchiat. Ce pansement met en contact le graphène avec la plaie, le courant électrique est donc influencé par le liquide de la plaie, ce qui permet de connaître l'évolution de celle-ci. Le personnel

soignant, ou le patient lui-même, peuvent suivre sur un smartphone les marqueurs de cicatrisation de la plaie. En cas de problème, une alerte est envoyée.

Le produit de Grapheal nécessite donc un travail sur l'application smartphone : « L'environnement réglementaire autour de la télémédecine est exigeant, nous devons donc répondre à toutes les règles en vigueur, au niveau de l'électronique embarquée et de la télémédecine », poursuit le chercheur. Pour le moment, huit études précliniques (sur les animaux) ont été réalisées, ce qui permettra à la société de passer à la phase clinique dans le courant de l'année 2020.

Le fondateur, Vincent Bouchiat « C'est une étape beaucoup plus compliquée, car la phase clinique nécessite des validations et des marquages. Nous pensons arriver au bout de ce processus dans deux ans et demi. C'est pourquoi nous avons besoin d'une levée de fonds d'environ 300 000 € » détaille Vincent Bouchiat, qui conclut : « Ce pansement pourra plus tard s'appliquer aux personnes âgées, qui sont aussi touchées par ce problème. » ■